

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE LYON

SEPTIÈME ANNÉE. — 1878-1879

MÉMOIRES
COMPTES RENDUS DES SÉANCES



LYON
SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS-DES-ARTS, PLACE DES TERREAUX

1880

est peu connue ; mais, au moins, fallait-il poser quelques jalons et montrer aux botanistes l'étendue des lacunes à combler ?

En second lieu, j'aurais à signaler l'omission d'un grand nombre de localités de plantes rares, intéressantes et dignes d'être mentionnées, et, en outre, l'irrégularité de plusieurs indications géographiques. Mais le détail de ces additions et corrections m'entraînerait trop loin au-delà des limites assignées à une simple Notice bibliographique. Ce sera l'objet d'un article spécial dont j'ajourne la publication jusqu'à ce que j'aie pu recueillir des renseignements sur plusieurs parties peu connues du bassin du Rhône, le plus riche et le plus varié de toute la France sous le rapport botanique.

Sur ce point, comme sur tant d'autres, je suis complètement d'accord avec le savant auteur de la *Flore du bassin moyen du Rhône* pour proclamer hautement qu'un travail de statistique ne peut être l'œuvre d'un seul homme et exige le concours désintéressé de tous les naturalistes qui ne se laissent pas envahir par des préoccupations égoïstes et jalouses (1).

Voici, en effet, en quels termes M. Cariot termine la Préface placée en tête du premier volume de son ouvrage : « Malgré tous mes soins, j'ai dû commettre des erreurs et faire quelques omissions, je prie les botanistes de les signaler. Heureux si, aidé par eux dans mon travail, je puis propager l'amour et le goût de la Botanique. »

D' SAINT-LAGER.

Les Roses des Alpes-Maritimes, par E. BURNAT et Aug. GREMLI. Genève et Bâle 1879; chez Georg.

L'ouvrage que M. Burnat vient de publier avec la collaboration de M. Gremlî ne contient pas seulement la monographie des Roses des Alpes-Maritimes, il renferme encore de nombreuses et utiles observations. Mais ce qui lui donne le plus d'intérêt

(1) Tout botaniste qui a trouvé une localité nouvelle d'une plante rare ou intéressante a d'ailleurs un moyen bien simple d'établir ses droits à la priorité de la découverte, c'est d'adresser à la Société botanique de Lyon ou à toute autre Association scientifique une note contenant les renseignements qu'il veut fournir, en ayant soin de s'assurer préalablement de l'exactitude de sa diagnose, ou mieux encore, en joignant à sa note des échantillons de la plante qu'il a trouvée.

c'est une tentative de simplification dans le classement des espèces.

Avant d'aborder cette partie de l'ouvrage, je passerai rapidement sur tout le reste, ne m'arrêtant que sur les points qui semblent être les plus intéressants ou demander quelques rectifications.

L'auteur, après avoir indiqué la source de ses renseignements, fixe les limites de la circonscription qu'il embrasse. Elle ne comprend pas seulement le département des Alpes-Maritimes, mais toute la chaîne qui porte ce nom, c'est-à-dire, une bande de la Ligurie et du Piémont et une portion des Basses-Alpes et du Var.

Il expose ensuite les caractères généraux des Rosiers des Alpes-Maritimes. Ces plantes éprouvent sous l'influence de la chaleur et de la sécheresse un raccourcissement dans leurs organes foliacés ; la corolle est réduite, les pédoncules deviennent plus courts, tandis que la glandulosité se développe, et que l'épiderme se couvre d'une prodigieuse quantité d'aiguillons de toutes formes. Tous ceux qui ont herborisé dans des localités chaudes et sèches ont pu remarquer que les parties accessoires des végétaux, la villosité par exemple, y prennent un grand développement, comme si la plante voulait augmenter sa surface pour puiser plus abondamment dans l'atmosphère l'humidité que le sol lui refuse.

Mais je crains que M. Christ, dont M. Burnat cite l'opinion, n'aille trop loin en attribuant d'une manière générale à l'influence de la montagne la propriété de raccourcir l'inflorescence des Rosiers. Par une coïncidence singulière j'ai découvert autour de Lyon, à Tassin, à Francheville, les deux Rosiers qu'il donne comme exemples : *Rosa coriifolia* Fries, et *R. glauca* Vill. (*R. Reuteri* Godet). Dans ces localités, ces plantes ne sont certainement pas soumises à l'influence de la montagne. Or, en les comparant avec les exemplaires des mêmes espèces rapportés de la Savoie et des Hautes-Alpes, je n'ai pas trouvé de différence sensible dans la longueur de leurs pédoncules et de leurs rameaux florifères. Ce raccourcissement ne tiendrait-il pas plutôt à la nature de la plante qu'à la station qu'elle habite ?

Dans le paragraphe 6, l'auteur passe en revue avec beaucoup de sagacité les principaux caractères utilisés par les rhodogra-

phes pour la description des Rosiers depuis les aiguillons jusqu'aux racines. Parmi les caractères anormaux il en cite un que le botaniste lyonnais Chabert est sans doute le premier à avoir signalé dans les Rosiers de France : je veux parler des rameaux florifères pubescents dans le *Rosa velutina* Chabert non Clairville (*R. micans* Déségl.). Ce caractère n'était connu que dans certaines espèces orientales. Je l'ai retrouvé dans deux formes de *R. cuspidatoides* Crép. et dans le *R. marcyana* Boullu.

M. Burnat affirme que toutes les Roses à sépales redressés après la floraison ont les styles velus, et que M. Déséglise a commis une erreur en décrivant le *Rosa consimilis* avec des styles glabres ; il s'appuie sur l'autorité de M. Crépin. Il est possible que des exemplaires aient été distribués sous ce nom avec des styles hérissés ou velus, mais j'en trouve dans mon herbier, récoltés par moi-même dans la Haute-Savoie, dont les styles sont parfaitement glabres et d'autres où l'on aperçoit à peine quelques traces de poils. Ce ne serait là d'ailleurs qu'une rare exception à la règle qu'il pose, car le *Rosa Pouzini* Tratt. à styles glabres dans la forme typique dont les styles sont réfléchis, les a velus dans la variété *leptoclada* Boullu à sépales redressés.

L'auteur fait observer, comme M. Crépin, que les Rosiers qui ont des glandes infrafoliaires ont toujours les folioles doublement dentées. Il ajoute que tous ceux dont les types ont la dentelure simple varient à folioles doublement dentées, mais que ceux dont les types sont à dentelure double n'ont presque jamais la dentelure simple.

Je ne parlerai que pour mémoire du principe qu'il pose, d'après Weddell, qu'un seul caractère ne peut suffire pour distinguer une espèce d'une autre, des conseils relatifs au soin qu'il faut avoir de ne pas admettre légèrement les hybrides, à la manière de récolter les Roses, et enfin de la table analytique. J'ai hâte d'arriver à la partie capitale de son œuvre, je veux parler de sa nouvelle classification.

A l'exemple de M. Christ de Bâle, son maître et son ami, M. Burnat abandonnant les sections établies dans ces derniers temps et l'ordre qu'elles avaient reçu, réduit à quatre les douze sections de M. Crépin et les quinze de M. Déséglise.

La 1^{re} *Pimpinellifoliæ* comprend les Roses de ce nom et les *Alpinæ*.

La 2^o *Caninæ* comprend quatre sous-sections : 1^o *Vestitæ* renfermant les Roses *villeuses* (*Pomiferæ* Déségl.) et les *tomenteuses*; les *Rubiginosæ* où prennent place naturellement les *Sepiaceæ*, les *Micranthæ*, les *Suavifoliæ* Crép. (Les *Glandulosæ* Crép. qu'on peut à la rigueur rattacher à ce groupe, paraissent manquer dans les Alpes-Maritimes); 3^o les *Transitoricæ* où il fait rentrer les *Tomentellæ* Déségl. et Crép., les *Scabrataæ* Crépin et quelques-unes des *Hispidæ* de ces deux auteurs; 4^o les *Caninæ* proprement dites, comprenant les *Canines* pures à dents simples ou à dents composées, à pédoncules lisses ou glanduleux (*Hispidæ* Crépin), les *Stylosæ* Crép., les *Pubescentes* Crép. Déségl., les *Collinæ* Cr. Déségl., enfin les *Montanæ* Crép.

La section 3^e est celle des *Gallicanæ*.

La 4^e celle des *synstylæ* ou, pour parler correctement, *systylæ*.

La 1^{re}, la 3^e et la 4^e sections sont naturelles malgré la réunion des *Pimpinellifoliæ* avec les *Alpinæ* que plusieurs formes, probablement hybrides, relie insensiblement entre elles. La 2^o section me semble formée d'éléments fort hétérogènes. D'abord les *Rubiginosæ* forment un groupe si naturel, si tranché, à caractères tellement persistants qu'on est surpris de les voir réunies aux *Caninæ*. Plusieurs d'entre elles, à première vue, en paraissent plus éloignées que de certaines espèces de la 1^{re} section. Une partie des *Vestitæ*, c'est-à-dire les *Tomentosæ*, pourrait se rattacher à la rigueur aux *Caninæ* avec lesquelles elles ont plusieurs caractères communs, mais les *Villosæ* (ou *Pomifères*) ont bien plus de rapports avec les *Sabinæ* Crép. qui n'existent pas, il est vrai, dans les Alpes-Maritimes non plus que les *Cinnamommæ* et les *Eglantericæ*. Dans la sous-section des *Caninæ* proprement dites, l'auteur, persuadé sans doute que la glabrité ou la pubescence des folioles, la glandulosité des pédoncules et des fruits (ou urcéoles), le redressement et la persistance des sépales, la courbure ou la rectitude des aiguillons, les styles libres ou agglutinés ne sont que des caractères accessoires ou sujets à se modifier, réunit des espèces qui, sauf ces détails, ont une grande ressemblance dans le port et l'aspect général. A-t il trop condensé, et valait-il mieux conserver les groupes secondaires? Peut-être dans sa circonscription, eussent-ils été trop restreints.

Au milieu du nombre toujours croissant d'espèces auxquelles leurs auteurs semblent attribuer une valeur égale à celle des espèces typiques, on a souvent une peine incroyable à se reconnaître. M. Burnat a donc, ainsi que l'avait déjà fait M. le D^r Saint-Lager dans son *Catalogue des plantes du bassin du Rhône*, cru devoir établir des espèces de premier et de deuxième ordre ; il y a ajouté des variations de première et de deuxième importance. Par cette méthode il réduit, dans sa circonscription, le nombre des espèces du premier ordre à quatorze, et à dix celles du deuxième ordre ; les variations du premier ordre s'élèvent à vingt-trois et celles du deuxième ordre à vingt. Bien que le choix de ces différents ordres paraisse un peu arbitraire, le botaniste débutant, une fois parfaitement fixé sur le type, abordera plus aisément l'étude des formes accessoires.

Pour donner une idée de cette méthode à ceux qui ont essayé l'étude du genre *Rosa*, je choisirai les *Canines pubescentes* Crépin, largement représentées autour de Lyon.

Le *Rosa dumetorum* Thuill. à folioles velues des deux côtés, à sépales réfléchis caducs, à styles hérissés sera l'espèce du premier ordre ; les variations de premier ordre seront : *Rosa obtusifolia* Desv., à folioles obtuses, velues aussi des deux côtés, et le *R. platyphylla* Rau., à folioles velues seulement sur les nervures dorsales. Les variations de deuxième ordre seront représentées par *R. urbica* Lém., *R. opaca* Gren., *R. trichoneura*, qui ont à peu près la même pubescence que le *R. platyphylla* Rau, mais en diffèrent par la forme, la grandeur des folioles et des fruits.

Les espèces de deuxième ordre sont : *R. coriifolia* Fries, plante à styles velus, à folioles velues comme celles du *R. dumetorum* Thuill., mais plus lancéolées, et dont les fruits (ou urcéoles) ont les sépales redressés et persistants ; puis *R. stylosa* Desv., à folioles légèrement velues en dessus, pubescentes en dessous, mais à pédoncules glanduleux et à styles glabres, agglutinés en colonne. Ces derniers caractères sembleraient lui mériter une place à part. Les variations seront pour le premier ordre : *R. Boverneriana* Lager, à folioles velues et arrondies, à pédoncules glanduleux, à sépales redressés ; pour le deuxième ordre : un *R. subcollina* Christ, dont l'auteur ne donne

pas la diagnose et qui paraît avoir les sépales réfléchis, les pédoncules lisses et les folioles velues seulement sur les nervures.

On peut voir par là que, moyennant quelques perfectionnements, le procédé peut rendre de véritables services, et qu'il faut savoir bon gré à M. Burnat de sa tentative de simplification.

A. BOULLU.